

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Le 9 septembre 2014

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue mardi, le 9 septembre 2014, à 17 h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Siège numéro 2 : Pierre Leclerc
Siège numéro 3 : Louis Quevillon
Siège numéro 4 : Michel Brisson
Siège numéro 5 : Catherine Trickey

Le siège numéro 6 est vacant.

Est absent Monsieur le Maire Serge Riendeau.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire suppléant, Yvan Caron

Est également présent :

Monsieur René Tousignant, Directeur général et greffier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire suppléant Yvan Caron ouvre la séance à 17 h.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié à tous les membres du Conseil municipal. Les membres du Conseil municipal ont signé une renonciation à ce que l'avis leurs soient envoyés par courrier recommandé et ont reçu, au même moment, une copie de l'ordre du jour.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Période de questions portant exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour;
4. Autorisation de travaux non prévus au devis original – Travaux d'agrandissement de la réserve de l'usine de filtration – Référence membrane imperméabilisante pour la portion à découvert de la réserve existante.
5. Période de questions portant exclusivement sur les sujets, à l'ordre du jour;
6. Levée de la séance extraordinaire.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

La période des questions est ouverte.

Aucune question

14-09-320 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Leclerc, appuyé par monsieur le conseiller Michel Brisson et il est résolu:

QUE l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité

14-09-321 AUTORISATION DE TRAVAUX NON PRÉVUS AU DEVIS ORIGINAL – TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA RÉSERVE DE L'USINE DE FILTRATION – RÉFÉRENCE MEMBRANE IMPERMÉABILIANTE POUR LA PORTION À DÉCOUVERT DE LA RÉSERVE EXISTANTE.

CONSIDÉRANT les travaux actuellement en période de finalité pour l'agrandissement de la réserve à l'usine de filtration, située au 300, rue Woodland;

CONSIDÉRANT QU'une portion de la réserve existante a été construite en 1996, est actuellement hors sol et la membrane de cette section présente un état de désuétude;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme « Cima + » mandatée dans le projet de profiter de ces travaux en cours afin de rendre la réserve étanche;

CONSIDÉRANT l'offre de service obtenue, au montant de 26 400,00 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE ce montant supplémentaire représente moins de 1,5 %, du coût des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de madame Sonja Lauzon, Directrice du Service des travaux publics ainsi que de ses recommandations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Leclerc, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu:

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal autorise les travaux supplémentaires pour la pose d'une nouvelle membrane sur la portion de la réserve existante, auprès de l'entrepreneur mandaté par « QuadraX » pour un montant maximum de 30 354,72 \$, incluant toutes les taxes applicables.

QUE le paiement de ces travaux soit fait à même le Règlement d'emprunt portant le numéro 189-2012.

Adoptée à l'unanimité

2^{ÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune Question

14-09-322 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 17h07, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Brisson, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Leclerc et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Yvan Caron,
Maire suppléant

Monsieur René Tousignant, MAP
Directeur général et greffier